

Fonds de recherche du Québec

Nature et Technologies • *Santé* • *Société et Culture*

Le partenariat aux Fonds de recherche du Québec

Nathalie Roy, Coordonnatrice – Programme Actions concertées, FRQSC

Camille Tremblay, Développement des partenariats et de l'intersectoriel, FRQS

Hélène Munger, Responsable de programmes, FRQNT

Catherine Olivier, Affaires éthiques et juridiques, FRQ

22 novembre 2017 - Shawinigan

Québec 



Le partenariat aux FRQ

S'inscrit dans le mandat des FRQ

Promouvoir et soutenir financièrement :

- La recherche et la formation des chercheurs,
- La mobilisation des connaissances
- **L'établissement des partenariats nécessaires à la réalisation de la mission des Fonds.**

16% de recherche financée par les partenaires -- dont les thématiques sont orientées par leurs besoins de recherche.

Les différentes formes de partenariat

Les partenariats aux FRQ prennent des formes diverses selon les **objectifs visés** par le partenariat :

- Soutenir le développement de la relève (bourses)
- Répondre à des besoins précis (projets; recherche-action, synthèse, etc.)
- Soutenir le développement et la structuration d'un champ de recherche (équipes, centres, chaires de recherche, etc.)
- Favoriser les liens entre les chercheurs qui travaillent sur une thématique commune (réseaux)

Les différentes formes de partenariat

Les **modalités** du partenariat sont aussi influencées par les différentes **catégories** de partenaires :

- Organismes subventionnaires au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde
- Organismes gouvernementaux et paragouvernementaux
- Fondations et OBNL
- Entreprises privées

Bref aperçu des programmes de partenariats dans chacun des Fonds

- **FRQSC** : Actions concertées, Programmes de bourses pour stage, ententes internationales
- **FRQNT** : projets de recherche orientés en partenariat ; Initiatives stratégiques pour l'innovation, ententes internationales
- **FRQS** : pas de programmes formels mais véhicules de financement taillés sur mesure et appuyés sur les programmes existants pour répondre à la variété de besoin des partenaires
- **FRQ** : Partenariats entre les Fonds et des partenaires externes (national et international), notamment en lien avec l'intersectoriel et les grands défis de société

Philosophie partenariale des FRQ

Parce qu'il nous met en relation avec l'autre, le partenariat est une formidable occasion de :

- prendre conscience de qui on est;
- d'énoncer clairement les **valeurs et principes** qui guident nos choix (en cohérence avec notre mission);
- de delimitier, sur cette base, ce qui est acceptable pour nous de ce qui ne l'est pas.

Philosophie partenariale des FRQ

Le **cadre organisationnel** a une influence directe sur la nature des partenariats et sur la philosophie selon laquelle ils sont développés.

Deux caractéristiques du cadre organisationnel des Fonds se démarquent:

Les Fonds de recherche sont:

- Des organismes publics financés par des deniers **publics** (par le Conseil du trésor du Québec)
- Des organismes **subventionnaires** - Dynamique de subvention et non de contrat

Valeurs et principes comme balises d'aide à la décision

LE RESPECT DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

- Recherche orientée par les besoins mais dans le respect de la liberté académique (ce n'est pas la démarche ni les résultats qui sont orientés!).
- Généralement pas de lien contractuel direct entre le partenaire et le chercheur (relation en triangle).
- Mécanismes prévus dans les processus de certains programmes pour permettre aux Fonds d'agir à titre de **médiateur** dans la relation entre le partenaire et le chercheur (ex: comités de pertinence et de suivi).

Valeurs et principes comme balises d'aide à la décision

L'EXCELLENCE

- Processus d'**évaluation par les pairs** (indépendant)
- Critères d'évaluation
- **Compétition** ouverte à l'ensemble de la communauté scientifique du Québec
- Critères d'admissibilité (chercheurs dont l'excellence est reconnue par les établissements qui les embauchent)

Valeurs et principes comme balises d'aide à la décision

INTÉGRITÉ ET RESPECT DES NORMES ÉTHIQUES

- L'excellence repose également sur le respect des normes éthiques
- Règles et politiques des Fonds (notamment : Conduite responsable en recherche, Règles générales communes et politique d'éthique
- Transparence des processus d'attribution des subventions - critères d'évaluation connus de tous
- Gestion des conflits d'intérêts réels ou apparents

Valeurs et principes comme balises d'aide à la décision

RIGUEUR

- **Protocole d'entente** définissant clairement les objectifs de l'entente, les rôles et responsabilités de chacun et les balises encadrant les interactions avec le chercheur, l'utilisation des données et des résultats de recherche
- Processus d'évaluation
- Gestion des subventions (imputabilité)

Valeurs et principes comme balises d'aide à la décision

CONTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ

La recherche financée par les Fonds, qu'elle soit en partenariat ou non, devrait permettre un **retour vers la société** :

- contribution à la formation de la relève ;
- avancement des connaissances ;
- soutien à la décision pour faire face aux grands défis sociétaux
- Tous les résultats doivent être diffusés – **pas de recherche secrète !**
- Mécanismes et dispositifs pour favoriser le transfert des connaissances et la diffusion des résultats aux utilisateurs potentiels et au grand public (dialogue science et société)

Valeurs et principes comme balises d'aide à la décision

PARTAGE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Les Fonds s'en remettent aux établissements pour gérer la propriété intellectuelle de manière à s'assurer que la société puisse bénéficier d'un retour pour son engagement envers la recherche
- Les Fonds sont soucieux que les chercheurs et leurs établissements gestionnaires possèdent leur juste part des droits de propriété intellectuelle
- Les Fonds adhèrent au *Plan d'Action en gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et les établissements du Réseau de la Santé et des services sociaux*

LE SECRET DU SUCCÈS DE NOS PARTENARIATS ...

Rôle capital des administrateurs de la recherche des universités, collèges et établissements de recherche pour:

- La gestion des concours
- La gestion des subventions
- La gestion éthique
- Mise en valeur de l'importance de la recherche

MERCI !!!

Des questions ? N'hésitez pas à nous joindre!

FRQSC:

Marie-Thérèse Duquette, Directrice des programmes et des partenariats (marie-therese.duquette@frq.gouv.qc.ca)

FRQNT:

Claude Pinel, Directeur des programmes et des partenariats:
claude.pinel@frq.gouv.qc.ca

FRQS:

Anne-Cécile Desfaits, Directrice des programmes et des partenariats: anne-cecile.defaits@frq.gouv.qc.ca

FRQ – intersectoriel:

Denise Pérusse, Directrice aux défis de société et aux maillages intersectoriels:
denise.perrusse@frq.gouv.qc.ca